

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Août 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq août à dix-huit heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué en date du 19 Août 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle des fêtes, sous la présidence de Madame Sophie MARTIN, Maire.

Présents : Mme Sophie MARTIN, M. Michel PICONTO, Mme Béatrice EYZAT, M. Serge FOURTON, Mme Virginie BUSTILLO, Mme Thérèse HURSTEMANS, M. Denis LURTON, M. Allan SICHEL, M. Philippe POHER, Mme Isabelle HUGON, Mme Magali LETURQUE, Mme Hélène ALONZO, M. Sébastien MORISSEAU, Mme Stéphanie BALSIMELLI, Mme Sandra D'HULSTER.

Représenté(es) : M. Jean-Marie GAY (procuration à Mme Virginie BUSTILLO), M. Guy MOREAU (procuration à M. Michel PICONTO), Mme Chantal PERNEGRE (procuration à Mme Virginie BUSTILLO), M. Fabrice DARRIET (procuration à Mme Sophie MARTIN), Mme Julie GRABOT (procuration à Mme Stéphanie BALSIMELLI), Mme Dominique POUILLOUX (procuration à Mme Béatrice EYZAT), Mme Sarah BICHET (procuration à Mme Magali LETURQUE).

Excusé(es) : M. Loïc VAREZ, M. Jean-Pierre FABAREZ, M. Joël PIZZOL, Mme Muriel SIBEYRE.

Absent : M. Laurent MOUILLAC.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Monsieur Sébastien MORISSEAU secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL RÉUNION PRÉCÉDENTE (22 Juin 2021) :

Le contenu du compte rendu de la dernière réunion ne donne lieu à aucune remarque et il est adopté à l'unanimité.

Acquisition bien situé 16 Rue de la Trémoille :

Madame le Maire informe le conseil de la possibilité d'acheter un bien situé 16 rue de la Trémoille.

Madame le Maire indique que ce bien était en emplacement réservé sur le PLU pour la Communauté de Communes Médoc Estuaire en vue de créer l'office de tourisme. Compte tenu de l'évolution du projet de l'office de tourisme communautaire, et la mise en vente du bien suite au décès du propriétaire, la mairie a la priorité pour l'acquérir.

Le prix de mise en vente est de 400 000 € ; l'avis donné par les services des domaines confirme ce prix. Le bien est composé d'une maison principale, d'une dépendance, d'un local commercial loué au laboratoire d'analyse (548,70 € / mois). La superficie de la parcelle est de 1400 m² au total.

Une demande de droit de délaissement a été faite auprès du notaire et une réponse doit être faite avant le 31/08/2021.

M. Serge FOURTON rappelle que ce projet d'achat fait partie de l'élaboration du programme local « Village viticole de Margaux » fait en 2010 par Emotio tourisme. Il évoque également la possibilité d'une rétrocession dans les années à venir.

M. Allan SICHEL précise qu'une telle opportunité doit être saisie, car il y a un réel intérêt à acquérir ce bien afin de créer une « place centrale » structurante et attractive pour les visiteurs et les administrés.

M. Denis LURTON évoque également l'intérêt de pouvoir faire la jonction avec le parking situé derrière la mairie. Il souligne aussi que cette opportunité pour la mairie d'acquérir ce bien permettrait d'améliorer le centre du village.

Mme Thérèse HURSTEMANS rappelle les encours des emprunts et précise que cet achat (qui sera à financer par un emprunt) n'aura pas d'impact sur les finances de la mairie, étant donné que certains prêts vont se terminer. L'opération est donc possible.

M. Philippe POHER rappelle cependant qu'il faudra prévoir le financement pour des travaux d'aménagement autour du futur office de tourisme.

Suite à toutes ces explications, Mme le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le projet d'acquisition.

2021_2508_01 : DOMAINE ET PATRIMOINE – Acquisition

Bien situé 16 Rue de la Trémoille

Vu la demande d'acquisition, au prix de 400 000 €, d'un bien soumis au droit de préemption en date du 23 Juin 2021 reçue le 1^{er} Juillet 2021 de Maître Sandra LOPEZ, Notaire à Margaux-Cantenac pour un bien appartenant à Philippe et Marie-Christine VIGNOLLES, situé à Margaux-Cantenac (33460), 16 Rue de la Trémoille, cadastré AC 121 et AC 363 au lieu-dit « La Halle », d'une superficie totale de 13a 72ca,

Vu l'évaluation domaniale en date du 25 août 2021, estimant le bien à 400 000 €.

Entendu les explications de Mme le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'acheter à Philippe et Marie-Christine VIGNOLLES le bien immobilier cadastré AC 121 et AC 363 au lieu-dit « La Halle » d'une superficie totale de 13a 72ca, situé à Margaux-Cantenac (33460), 16 Rue de la Trémoille pour un montant de 400 000 €, frais de notaire en sus.
- charge Madame le Maire, ou son représentant, d'effectuer toutes les démarches nécessaires et de signer tous les documents afin d'aboutir à l'acquisition de ce bien immobilier.

2021_2508_02 : FINANCES – Emprunt

Bien immobilier situé 16 Rue de la Trémoille

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2021_1204_02 du 12.04.2021 approuvant le budget primitif 2021,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2021_2206_06 du 22 juin 2021 approuvant la décision modificative n°1 au budget 2021,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2021_2508_01 du 25.08.2021 décidant l'achat d'un bien immobilier situé 16 Rue de la Trémoille à Margaux-Cantenac pour un montant de 400 000 €, frais de notaire en sus.

Vu le besoin de financement pour cet achat immobilier estimé à 405 900 € (400 000 € + frais notaire), frais de notaire inclus,

Il est proposé de déléguer à Madame le Maire, ou son représentant, la réalisation d'un emprunt de 405 900 € destiné au financement de cet investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- délègue à Madame le Maire, ou son représentant, la réalisation d'un emprunt de 405 900 € destiné au financement de cet investissement.
- autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires.

2021_2508_03 : FINANCES – Décisions budgétaires

Budget 2021 - Décision Modificative n°2

Bien immobilier situé 16 Rue de la Trémoille – Acquisition et financement

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2021_1204_02 du 12.04.2021 approuvant le budget primitif 2021,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2021_2206_06 du 22 juin 2021 approuvant la décision modificative n°1 au budget 2021,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2021_2508_01 du 25.08.2021 décidant l'achat d'un bien immobilier situé 16 Rue de la Trémoille à Margaux-Cantenac pour un montant de 400 000 €, frais de notaire en sus,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2021_2508_02 du 25.08.2021 donnant délégation à Madame le Maire pour réaliser un emprunt de 405 900 €

Madame Thérèse HURSTEMANS, Adjointe aux finances, propose la décision modificative n°2 suivante pour des ajustements de crédits au budget principal :

INVESTISSEMENT					
	Dépenses			Recettes	
2115	terrains à bâtir	405 900,00 €	1641	emprunt	405 900,00 €
	TOTAL	405 900,00 €		TOTAL	405 900,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la modification des comptes du budget primitif 2021 comme suit :

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
2115	terrains à bâtir	405 900,00 €	1641	emprunt	405 900,00 €
	TOTAL	405 900,00 €		TOTAL	405 900,00 €

DÉLÉGATIONS CONSENTIES au MAIRE par le CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu du 22 Juin 2021 au 25 Août 2021

Madame le Maire a informé le Conseil Municipal, qui en prend acte, des décisions suivantes :

*** Droit de Prémption Urbain**

N° DIA	PROPRIETAIRE	ADRESSE TERRAIN	TYPE LOCAL	DATE DECISION	NATURE DECISION
34	Mme Marie Claude BILLA veuve BURAN 39 rue Corneillan 33460 MARGAUX-CANTENAC Mme Nadine BURAN épouse LAMOTHE 6 Hameau des Doumens 33460 MARGAUX-CANTENAC M. Christophe BURAN 36 Allée du Docteur Dottain 33460 MARGAUX-CANTENAC M. Dominique BURAN 51 rue Corneillan 33460 MARGAUX-CANTENAC	39 rue Corneillan	non bâti	26.06.2021	renonciation
36	M. Marcel SARGEAC Mme Ginette BOURSEAU 134 avenue de la Somme 33700 MERIGNAC	Les Eycards	non bâti	23.06.2021	renonciation
37	M. Jean LODIEU Mme Josette DUPUIS-RABION 4 route d'Issan 33460 MARGAUX-CANTENAC	4 route d'Issan	bâti sur terrain propre	23.06.2021	Renonciation
38	Mme Delphine Maud Jacqueline LAVERGNE 2 A chemin de Carreyrot 33460 MARGAUX-CANTENAC	2 A chemin du Carreyrot	bâti sur terrain propre	23.06.2021	Renonciation
39	M. Anthony GOUINEAUD Mme Marine ESTRIBEAU 6 Bis chemin du Gondet 33460 MARGAUX-CANTENAC	6 Bis chemin du Gondet	bâti sur terrain propre	24.06.2021	Renonciation
40	Mme Ana DA SILVA 34 chemin du Plaisir 33460 MARGAUX-CANTENAC	34 chemin du Plaisir	bâti sur terrain propre	30.06.2021	Renonciation
41	M. et Mme Gérard PANCALDI 22 chemin de la Forge 33460 MARGAUX-CANTENAC	22 chemin de la Forge	non bâti	30.06.2021	Renonciation
42	M. Jean-Claude SOUBIRAN 31 chemin de Boulibranne 33460 MARGAUX-CANTENAC	11 rue du Maréchal Leclerc	bâti sur terrain propre	04.08.2021	Renonciation
43	ATOL - M. Hervé BAQUE 39 avenue du château d'Eau 33700 MERIGNAC	20 rue Corneillan	bâti sur terrain propre	04.08.2021	Renonciation
44	ATOL - M. Hervé BAQUE 39 avenue du château d'Eau 33700 MERIGNAC	20 rue Corneillan	non bâti	04.08.2021	Renonciation

45	M. Jean GRANGEROU M. Eric GRANGEROU Mme Claire CAPELLE 29 cours Pey-Berland 33460 MARGAUX-CANTENAC	29 cours Pey-Berland	bâti sur terrain propre	01.07.2021	Renonciation
47	Mme Delphine Maud Jacqueline LAVERGNE 2 A chemin de Carreyrot 33460 MARGAUX-CANTENAC	2 A chemin du Carreyrot	bâti sur terrain propre	02.07.2021	Renonciation
48	BEOLETTO 168 avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN	La Petite Lande	non bâti	19.07.2021	Renonciation
49	BJS INVEST 24 bis avenue de l'Aérodrome 33370 YVRAC	9 rue Joliot Curie	bâti sur terrain propre	11.08.2021	Renonciation
50	LS LA MENAGERIE 12 route de l'Ancienne Gare 33460 SOUSSANS	1A chemin de la Ménagerie	bâti sur terrain propre	18.08.2021	Renonciation
51	M. Samuel GENTILHOMME et Mme Armelle MAURY 4 cours Pey-Berland 33460 MARGAUX-CANTENAC	4 cours Pey-Berland	bâti sur terrain propre	18.08.2021	Renonciation
52	M. Serge BRUNET Mme Michèle CRETE 13 route des Eycards 33460 MARGAUX-CANTENAC	13 route des Eycards	bâti sur terrain propre	18.08.2021	Renonciation

* Autres décisions prises

- 22.06.2021 : Affectation des crédits du FDAEC 2021 (12 348 €), alloués par le Conseil Départemental, aux travaux de traitement des fissures sur l'immeuble 1/1 Bis Rue Camille Godard (19 500 € TTC) avec un autofinancement pour la Commune de 7 152 €

- 23.06.2021 : demande de subvention de 6 465 € (35% de la dépense plafonnée à 25 000.00 € HT, avec application du coefficient de solidarité de 0.90 et au prorata entre les voies communautaires et communales) au Conseil Départemental dans le cadre de la voirie et sécurité pour l'année 2021, au titre des travaux de voirie sur la Rue du Maréchal Foch

- 24.06.2021 : achat de panneaux de signalisation pour la mise en sens unique de la Route du Matha sur sa partie non urbanisée – Société SERI à Pessac (33600) pour 642.99 € HT soit 771.59 € TTC

- 29.06.2021 : demande de subvention de 4 402 € (20% de la dépense estimée à 24 459.60 € HT soit 29 351.52 € TTC, avec application du coefficient de solidarité de 0.90) au Conseil Départemental dans le cadre d'équipements sportifs pour l'année 2021, pour la création de l'éclairage du terrain de football d'entraînement.

- 30.06.2021 : commande pour la fourniture et la mise en service d'appareillage de climatisation/chauffage à la salle Saint Vincent, Route de Jean-Faure – Société DIMENA à Eysines (33320) pour 5 186.00 € HT soit 6 223.20 € TTC

- 06.07.2021 : commande pour des travaux de pose de tirants et de traitement des fissures sur l'immeuble situé 1/1 Bis Rue Camille Godard – Société SORREBA à Mérignac (33708) pour 16 250.00 € HT soit 19 500.00 € TTC

- 06.07.2021 : achat de mobilier pour l'aménagement d'un espace public à Port-Aubin : poubelles et table de ping-pong – Société SERI à Pessac (33600) pour 2 091.00 € HT soit 2 509.20 € TTC
ganivelles et piquets – Société AC BOIS à Le Pian Médoc (33290) pour 643.20 € HT soit 771.84 € TTC

- 07.07.2021 : achat de mobilier pour l'aménagement d'un espace public à Port-Aubin : Tables-banc ombrière, tables enfant, bancs et habillage de poubelles – Société LA SCIERIE DES BOIS JOLIS à Margaux-Cantenac (33460) pour 6 680.00 € HT soit 8 016.00 € TTC

- 13.07.2021 : contrat d'entretien des terrains de foot pour 1 an à partir du 01.08.2021 - Jardins de Guyenne à Arsac (33460) moyennant 16 700.00 € HT soit 20 040.00 € TTC, payable mensuellement

- 13.07.2021 : contrat d'entretien des espaces verts et des cimetières pour 1 an à partir du 01.08.2021 - Jardins de Guyenne à Arsac (33460) moyennant 23 274.00 € HT soit 27 928.80 € TTC, payable mensuellement en fonction du nombre d'intervention

- 13.07.2021 : cession du Fiat Ducato immatriculé 9591 NX 33 – EURL CTLM à Labarde (33460) pour 1 250 €

- 29.07.2021 : commande d'un photocopieur Konica Minolta BH C300i pour l'école de Cantenac avec :

. contrat de maintenance et de services : 0.003 € HT pour une copie noire, 0.03 € HT pour une copie couleur – société R2S GROUPE SEQUENCES au Haillan (33185)

. location : 206.00 € HT par trimestre – BNP PARIBAS

La durée des contrats est de 5 ans à compter de la mise en service du matériel.

- 20.08.2021 : commande pour des travaux de réfection et renforcement de chaussée sur une partie de la Rue du Maréchal Foch (entre le Cours de la Marne et la Rue Mangin) – Société CMR à La Teste de Buch (33260) pour

64 981.30 € HT soit 77 977.56 € TTC

- 20.08.2021 : décision d'ester en justice pour expulser les gens du voyage des parcelles 091 A 354, 091 A 255 et 091 A 334 au lieu-dit Le Bourg Nord de Cantenac.

QUESTIONS DIVERSES :

* Mme Virginie BUSTILLO informe le conseil municipal de la réception des panneaux pour l'école maternelle de Cantenac, qui seront installés sur le portail (côté extérieur).

L'école sera baptisée le 6/09/2021, à 18h30, en présence des personnels enseignants, des élus et des parents.

* M. Serge FOURTON informe le conseil municipal de l'intérêt pour l'espace de travail partagé (le tiers lieu) porté par le CTPS, à raison de 26 heures par semaine. Le CTPS a travaillé avec le PNR pour faire une A.M.I.

Le but est de former une association et de mettre en place une convention de mise à disposition faite par la mairie. On espère que l'association soit constituée au 20/09/2021.

* M. Serge FOURTON indique qu'il enverra la charte de jumelage aux membres du conseil municipal. Cette charte doit être approuvée par nos homologues espagnols.

* Mme Thérèse HURSTEMANS indique au conseil municipal que l'ARS a intégralement remboursé les frais avancés par la commune pour le fonctionnement, pendant 3 mois, du centre de vaccination.

* Mme Béatrice EYZAT informe les conseillers municipaux que le forum des associations aura lieu le 4/09/2021, au bourg sud, en extérieur ; à l'issue de la journée, un apéritif sera offert par la municipalité aux membres des associations qui seront présents.

* Mme Quitterie DUPUY évoque le problème récurrent de drones qui effectuent des survols stationnaires au-dessus des habitations. Elle a d'ailleurs déposé une main courante à titre personnel.

Elle souhaite remercier, au nom des habitants de la Rue du Matha, la mairie suite à la mise en sens unique de la circulation dans cette rue ; ceci a eu pour effet une réduction significative de la circulation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h33